



21.01.2010 - 12:47 Uhr

Prise de position du TCS: L'initiative "anti 4X4" est rejetée par le TCS car jugée inutile et néfaste/Le TCS reste critique par rapport au contre-projet et propose un système de compensation du CO2

Bern (ots) -

Le TCS salue le rejet clair du CF à l'encontre de l'initiative et annonce qu'il combattra ce texte. Même si le contre-projet va dans la bonne direction, le TCS reste critique par rapport au système des sanctions proposé et préfère un mécanisme de compensation des émissions excédentaires.

Le Conseil Fédéral a pris clairement position contre l'initiative connue sous le nom "anti 4X4" qui vise à marginaliser la Suisse sur le plan européen en instaurant des mesures inutiles, car déjà dépassées par les nouvelles normes de l'UE en la matière, et contre-productives économiquement. En effet, la réglementation européenne, qui aura force obligatoire dès 2015, impose une moyenne d'émission de 130 grammes de CO2 par kilomètre pour toutes les nouvelles voitures vendues. Cette norme, qui impose une règle très sévère, est saluée par le TCS depuis toujours car elle oblige les constructeurs à développer à la source des technologies respectueuses de l'environnement et permet aux consommateurs de choisir un produit librement et de l'utiliser sans restrictions par la suite.

Concernant le contre-projet proposé aujourd'hui par le CF, le TCS confirme son accord sur la réduction des émissions à une moyenne de 130 grammes mais reste critique sur les délais proposés. De même, le TCS rejette le système des sanctions qui pénalisera durement les consommateurs en Suisse et augmentera de façon disproportionnée le prix des véhicules. Par contre, le TCS propose un système de compensation des émissions de CO2 pour financer des projets concrets de réduction des émissions.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole, tél.: 022 417 27 16, Natel 078 707 71 28, mvolpi@tcs.ch
Gérard Métrailler, resp. service politique, tél.: 022 417 27 21, Natel 079 777 83 27, gmetrailler@tcs.ch